

Intervention intersyndicale du 26 mars 2024

Le 19 mars les fonctionnaires manifestaient pour obtenir la hausse du point d'indice, dans de nombreuses entreprises les salariés sont en grève pour gagner des augmentations de salaire, pour nous aussi en tant que retraités notre pouvoir d'achat reste notre préoccupation majeure, c'est pour une de ces raisons que nous manifestons aujourd'hui.

Nous voulons que nos pensions nous permettent de faire face à toutes nos dépenses contraintes et nous permettent de vivre décemment. Nous avons cotisé pendant toute notre carrière pour cela, et nous en sommes loin.

Macron, déjà candidat en 2017, déclarait qu'il ne toucherait pas aux pensions des retraités et que leur pouvoir d'achat seraient préservés.

En 2024, force est de constater le mensonge éhonté de celui qui prétend nous gouverner.

Dès 2018, hausse du taux de CSG, s'en est suivi des années sans augmentation des pensions ou avec des hausses qui n'ont jamais compensé l'inflation.

Ainsi, avec une inflation à 17% depuis 2017, nos pensions n'ont augmenté que de 7,9%.

Les 5,3 % de janvier 2024 ne sont pas un cadeau. C'est un rattrapage à minima sur 2023, mais rien n'est prévu à l'horizon de 2024.

Dans ces conditions, impossible, pour nombre de retraités, de faire face à toutes les augmentations. En 2 ans, les produits alimentaires ont augmenté de 29%, le gaz de 80% et l'électricité de 28%

Le choix devient de plus en plus compliqué entre : remplir le frigo, payer son loyer, se soigner, payer son électricité, son chauffage. Souvent, il faut faire un choix en délaissant notamment la culture et les loisirs et pour certains se soigner n'est même plus possible faute de mutuelle trop chère.

Plus les montants des pensions sont faibles, plus la part consacrée aux dépenses du quotidien pèse lourdement sur le pouvoir d'achat.

En 2023, 50% des 17,3 millions de retraités ont des pensions inférieures à 1570€ brut mensuel, 20% d'entre eux ont une retraite autour de 1000€ dont, 74% sont des femmes ayant eu des carrières « hachées ».

Aujourd'hui 1,7 million de retraités vit sous le seuil de pauvreté, soit 10%, alors que ces retraités ont contribué toute leur carrière à la richesse du pays.

Contrairement aux dires de Bruno Le Maire, le niveau des retraites baisse et représente aujourd'hui 13,5% du PIB contre 17,6 en 2020. Dans le même temps on assiste au gavage des actionnaires du Cac 40. Ce sont 97,1 milliards d'euros qui leur ont été versés, soit une augmentation de 17 milliards en un an.

Le même Bruno Le Maire annonce 10 milliards de coupe budgétaire cette année et 20 milliards l'an prochain afin de réduire le déficit budgétaire. Il demande, entre autres, aux retraités de se serrer encore plus la ceinture car les recettes fiscales sont en baisse. Ce sont des coupes dans les dépenses sociales qui vont être opérées plutôt que de chercher ou l'on peut prendre de l'argent.

Soit lui et ses copains sont complètement stupides, soit ils nous prennent pour des abrutis. Jamais les entreprises du CAC 40 (LVMH, Renault, la Société générale Total, L'Oréal, BNP Paribas...) n'ont fait autant de bénéfices : 153,6 milliards d'euros en 2023, un chiffre multiplié par trois sur dix ans.

Les riches ont encore des beaux jours devant eux, contrairement aux classes populaires.

Se faire soigner coûte de plus en plus cher, bien trop cher pour les retraités.

Depuis la création de la sécurité sociale et de son principe : chacun donne suivant ses moyens et reçoit suivant ses besoins, nos dirigeants libéraux n'ont eu de cesse de la détruire au profit des complémentaires privées, dont les tarifs s'envolent.

Les gouvernants se sont appropriés le budget de la sécu faisant fi de sa gestion par les cotisants. C'est à coup de 49.3, comme fin 2023, que la loi de finance de la sécurité sociale est adoptée au parlement supprimant tout débat des députés sur ce sujet. On assiste à une financiarisation de la sécu sans aucune évaluation des besoins de la population.

Ils assèchent les ressources de la Sécurité sociale, notamment par une politique d'exonérations. Ils réduisent le rôle de la Sécu par les franchises médicales, les dépassements d'honoraires. Ils transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé, onéreuses et inégalitaires, par exemple : avec le 100 % santé pour les yeux, les oreilles et les dents, ce qui augmente le tarif des complémentaires santé, plus 40 % depuis 2018. La sécurité sociale est devenue une mesure d'ajustement du budget.

Ce n'est pas fini car :

Le Premier ministre vient de signer un nouveau décret, dès le 31 mars 2024, le montant des participations forfaitaires et des franchises médicales appliquées aux médicaments, aux consultations médicales, aux transports sanitaires et aux examens de biologie, seront multipliés par deux. Cela va à nouveau augmenter le reste à charge des patients.

Cette mesure permettrait, selon le gouvernement, de réaliser 1,5 milliards d'euros d'économie sur le budget de la Sécurité sociale. Que représente 1,5 milliards face aux 83 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales contenues dans la loi de financement de la Sécurité sociale 2024.

Et comble de l'ignominie, le gouvernement envisage une consultation spécifique, plus chère, une fois par an pour les plus de 80 ans et les handicapés. Quelle honte !

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des logiques financières qui n'ont entre autres pour seul objectif, détruire notre modèle social au bénéfice d'un système assurantiel dont seul les plus riches pourront profiter.

Nouvelle piste du gouvernement dans sa recherche d'économie sur notre dos. C'est une nouvelle atteinte à l'accès aux soins qui est envisagée. La prise en charge des affections de longue durée est dans le collimateur. Rien n'est acté, mais il n'y a pas de fumée sans feu, surtout quand le ministre de la santé se questionnait il y a quelques jours en ces termes « les affections longue durée concernent 20% de nos concitoyens, ça représente les deux tiers des remboursements par l'assurance maladie et donc, il n'est pas impertinent et illogique d'interroger la pertinence de ces dispositifs » C'est inacceptable.

Toucher aux ALD, c'est toucher à l'accès aux soins, c'est toucher à un fondement historique de notre assurance maladie, c'est défaire un peu plus notre modèle social.

De plus, le grand âge n'est toujours pas pris en compte, vivre en Ehpad est parfois nécessaire. Le manque de places, les conditions d'accueil ne s'améliorent pas et les tarifs sont tellement élevés que le montant des retraites, pour la quasi-totalité des résidents est insuffisant.

Nous attendons toujours la loi « grand âge ». Les retraités auront leur mot à dire sur cette loi les concernant. Nous resterons extrêmement vigilant sur son contenu

La disparition des services publics nous impacte particulièrement dans un département rural comme le nôtre.

De plus en plus de démarches sont dématérialisées, excluant de fait une grande partie des retraités en fracture numérique. Rien ne peut remplacer, le contact humain direct, la qualité, le prix des services publics.

Mieux vaut payer des fonctionnaires plutôt que des actionnaires

Nous revendiquons :

Une revalorisation des pensions de retraite immédiate de 10% en rattrapage de notre perte de pouvoir d'achat accumulé, une indexation en rapport avec le niveau de l'inflation.

Des mesures solidaires pour revaloriser les petites pensions

Pas de retraite en dessous de SMIG pour une carrière complète

Des moyens immédiats pour répondre aux besoins de santé, tant pour l'hôpital que pour la médecine de ville ainsi que pour lutter contre les déserts médicaux

Le retour au 100% sécurité sociale, sans reste à charge

Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge

Des services publics de proximité et de qualité